



ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES

INFORMATIONS DIVERSES

À Caps-des-Neiges, chacun
s'engage à gravir
SA montagne!!!



HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE :

AM : 7H45
PM : 12H47

HORAIRE DU PRIMAIRE :

AM : 7H50
PM : 12H52



COORDONNÉES

BÂTISSE CAPS-DES-NEIGES #1

- Bâtisse CDN1
418-821-8055 poste 1
- Service de garde (CDN1) :
418-821-8055 poste 2

Courriel-école :
capsdesneiges1@cssps.gouv.qc.ca

Courriel service de garde :
capsdesneiges1.garderie@cssps.gouv.qc.ca

BÂTISSE CAPS-DES-NEIGES #2

- Bâtisse CDN2
418-821-8088 poste 1
- Service de garde (CDN2) :
418-821-8088 poste 2

Courriel-école :
capsdesneiges2@cssps.gouv.qc.ca

Courriel service de garde :
capsdesneiges2.garderie@cssps.gouv.qc.ca



INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026

MOT DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Bonjour,

L'école Caps-des-Neiges est fière de t'accueillir parmi nous. Ce petit guide t'aidera à mieux comprendre le fonctionnement de ton école. Tu remarqueras, dès ton arrivée, que le personnel de l'école s'efforce de faire de notre milieu un endroit agréable où les enfants se sentent en sécurité et respectés.

Nous aimerions que tu prennes connaissance de nos 3 valeurs de base dont tu entendras parler tout au long de l'année. Ton enseignant et ton éducateur prendront du temps avec toi pour bien t'enseigner les comportements attendus afin que tu t'engages à y adhérer activement. Nous t'invitons à prendre un moment avec tes parents pour en prendre connaissance.

Nous te souhaitons de vivre de belles réussites à l'école Caps-des-Neiges.

Bonne lecture et bonne année scolaire !



L'équipe-école de Caps-des-Neiges



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026

| Fonction d'aide à l'apprentissage pour soutenir le processus de développement de la compétence | | | | |
|--|---|---|--|--|
| Compétence très peu développée | Compétence peu développée | Compétence acceptable | Compétence assurée | Compétence marquée |
| L'élève ne réalise pas les tâches même avec une aide soutenue d'un intervenant. L'élève mobilise peu de ressources. L'élève n'est pas en mesure de transférer ses connaissances et stratégies. L'élève fait plusieurs erreurs. L'élève ne tient pas compte des rétroactions reçues. L'élève n'est pas en mesure de verbaliser sa démarche et/ou sa compréhension. L'élève ne progresse plus ou très peu. | L'élève réalise difficilement et/ou partiellement les tâches même avec l'aide soutenue d'un intervenant. L'élève mobilise certaines ressources. L'élève parvient rarement à transférer ses connaissances et ses stratégies. L'élève fait plusieurs erreurs. L'élève tient rarement compte des rétroactions reçues. L'élève peut difficilement verbaliser sa démarche et/ou sa compréhension. L'élève progresse avec de grandes difficultés. | L'élève réalise les tâches conformément aux exigences minimales avec une aide fréquente. L'élève mobilise les principales ressources. L'élève peut, à l'occasion, transférer ses connaissances et ses stratégies. L'élève fait des erreurs. L'élève peut prendre en compte les rétroactions reçues. L'élève peut partiellement verbaliser sa démarche et/ou sa compréhension. L'élève progresse avec certaines difficultés. | L'élève réalise les tâches conformément aux exigences avec une aide occasionnelle. L'élève mobilise l'ensemble des ressources. L'élève peut transférer souvent ses connaissances et ses stratégies dans des contextes similaires. L'élève peut faire quelques erreurs. L'élève tient compte et applique régulièrement les rétroactions reçues. L'élève peut verbaliser sa démarche et/ou sa compréhension. L'élève progresse bien. | L'élève réalise les tâches conformément aux exigences de manière détaillée et souvent de façon autonome. L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble de ses ressources. L'élève peut transférer facilement ses connaissances et ses stratégies dans d'autres contextes. L'élève peut faire quelques erreurs mineures qui n'affectent pas la compétence. L'élève considère et réinvestit les rétroactions reçues. L'élève peut facilement verbaliser sa démarche et/ou sa compréhension. L'élève progresse très bien. |
| Fonction de reconnaissance des acquis pour porter notre jugement global et communiquer le résultat dans le bulletin | | | | |
| Échec | | Réussite | | |

Barème d'évaluation de l'école Caps-des-Neiges

| | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|
| 30 | 40 | 50 | 55 | 60 | 70 | 75 | 80 | 85 | 90 | 100 |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|

Adopté en mai 2024 par l'équipe de Caps-des-Neiges. Basé sur la proposition de barème des Services éducatifs du CSSPS – 2024



DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE

À l'école, tu as des droits et des devoirs.

Ces droits et ces devoirs te permettront de vivre dans le respect de toi-même, des autres et de ton environnement.

Tu seras ainsi FIER ou FIÈRE de toi!



| Droits | Devoirs |
|--|---|
| 1. Tous les élèves ont le droit d'être en SÉCURITÉ et d'être protégés(es) contre tous mauvais traitements. | 1. Tu dois donc faire en sorte que tes gestes et tes paroles respectent les DROITS ET LA SÉCURITÉ DES AUTRES . |
| 2. Tous les élèves ont le droit d'exprimer LEURS OPINIONS . | 2. Tu dois donc permettre aux autres d'exprimer LEUR OPINION et tu dois respecter leurs idées. |
| 3. Tous les élèves ont le droit à un ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ pour accroître leurs connaissances et développer leurs compétences. | 3. Tu dois donc être ATTENTIF , faire les EFFORTS nécessaires, respecter les règles de vie pour bien apprendre et permettre aux autres d'apprendre aussi. |
| 4. Tous les élèves ont le droit de PARTICIPER à des loisirs, à des jeux et à des activités sportives, culturelles ou artistiques. | 4. Tu dois donc être honnête, sécuritaire et bienveillant lorsque tu participes à des jeux ou à des activités. |
| 5. Tous les élèves ont le droit au RESPECT DE LA PERSONNE . Chaque élève est unique et important. | 5. Tu dois donc agir dans l' INTÉRÊT et le RESPECT de toi-même, des gens et de l'environnement. |





INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026

SCP - LE SOUTIEN AUX COMPORTEMENTS POSITIFS

Nous poursuivons l'application de notre système de gestion des comportements appelé « SCP » : Soutien aux Comportements Positifs.

Depuis le début des années 1980, les chercheurs observent et constatent les effets négatifs des interventions disciplinaires punitives (Newson, Favell et Rincover, 1983). De plus, les études démontrent que les stratégies efficaces pour réduire les problèmes disciplinaires doivent s'inspirer d'une approche proactive et positive (Sailor, Dunlap, Sugai et Horner, 2009).

Au cours de l'année, des défis te seront lancés en lien avec les comportements souhaités. Nous soulignerons nos succès lors de célébrations où chacun pourra fièrement mesurer le chemin parcouru.

Qu'est-ce que le SCP?

- Un système qui structure la gestion des comportements dans l'ensemble de l'école ;
- Un système qui implique que l'ensemble du personnel travaille en équipe pour élaborer une approche cohérente et positive à l'école ;
- Un système dans lequel les comportements souhaités et les compétences comportementales attendues en classe et hors classe sont définis précisément, enseignés explicitement en contexte et renforcés lors de leur manifestation (Steve Bissonnette et coll., le soutien au comportement positif, U.Q. Outaouais).

Ce système de renforcement positif repose sur des valeurs que l'école se donne. Celles-ci remplacent le système de règles de vie. Caps-des-Neiges a choisi comme valeurs :

Plaisir

Respect

Engagement

« À l'école Caps-des-Neiges, chacun s'engage à gravir sa montagne !! »



INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026

GRILLE D'APPRENTISSAGE VERS L'AUTONOMIE – CDN1

| GRILLE D'APPRENTISSAGE CDN1 | | SOIS RESPONSABLE | SOIS RESPECTUEUX | SOIS SÉCURITAIRE |
|--|--|---|---|------------------|
| RANG EXTÉRIEUR | Au son de la cloche, je me dirige avec mon matériel à l'endroit désigné. Je suis calme. | Je respecte l'espace personnel de chacun. | J'entre au signal de l'adulte, un derrière l'autre en regardant devant. | |
| DÉPLACEMENTS (CORRIDORS ET ESCALIERS) | Je vais directement à l'endroit désigné sans perdre de temps. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je circule à droite en marchant et je suis calme. ▪ Je respecte l'espace personnel de chacun. ▪ Je murmure. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je me déplace en marchant en tout temps. ▪ Je monte et je descends une marche à la fois en regardant devant. | |
| VESTIAIRES ET CROCHETS | Je place au bon endroit tous mes vêtements et mes effets personnels sans perdre de temps. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je suis calme. ▪ Je respecte l'espace personnel de chacun. ▪ Je parle à voix basse. | Je garde le corridor dégagé. | |
| TOILETTES | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je lave mes mains. ▪ Je garde les lieux propres. | Je respecte l'intimité des autres et la mienne. | Je vais directement aux toilettes et je retourne directement à l'endroit prévu. | |
| TERRAIN DE L'ÉCOLE | Je fais les bons choix dans mes actions. | J'ai un langage et des gestes respectueux avec les autres. | Je joue et j'agis de façon sécuritaire en respectant les règles. | |
| BIBLIOTHÈQUE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je remets mes livres à temps, en bon état. ▪ Je replace les livres et les chaises au bon endroit. | Je respecte le ton de voix demandé. | J'utilise le matériel adéquatement. | |
| EN CLASSE, AU GYMNASE ET AU SERVICE DE GARDE | J'arrive à temps et j'ai le matériel nécessaire. | Je respecte les consignes de l'adulte. | J'utilise le matériel et les lieux adéquatement. | |

Actions lors d'un événement

- Lorsque le comportement d'un élève va à l'encontre des règles de vie ci-dessus, les intervenants témoins ou le TES informent les parents de l'élève de l'événement et des gestes de réparation et/ou des conséquences éducatives.
- Les manquements à ces règles sont consignés.
- En tout temps, les intervenants mettent en place des mesures de relation d'aide afin de permettre à l'enfant de modifier les comportements inacceptables (Club Diamant ou autres mesures). Si un comportement est répétitif, d'autres mesures sont prises afin de réguler la situation. Dans le cas où l'événement correspond à un événement d'intimidation ou de violence, le protocole d'intimidation ou de violence s'applique.
- Dans la cour d'école, si l'élève n'adopte pas un comportement sécuritaire, l'intervenant témoin lui signifie la bonne façon de faire. S'il y a récurrence, l'élève passe le reste de la récréation près de l'intervenant témoin et profitera d'une mesure éducative au Club Diamant pour 4 récréations. Si l'élève refuse de demeurer près de l'intervenant témoin, l'intervenant n'insiste pas et s'assure que l'élève soit en sécurité. Par la suite, l'intervenant témoin informe le TES de l'événement par courriel.
- La direction se réserve le droit en tout temps de changer d'intervention selon la gravité de l'événement.



INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026

GRILLE D'APPRENTISSAGE VERS L'AUTONOMIE – CDN2

| GRILLE D'APPRENTISSAGE CDN2 | | ÉPROUVONS DU PLAISIR | |
|-----------------------------|---|---|---|
| | | SOYONS ENGAGÉS | SOYONS RESPECTUEUX |
| LIEUX | RANG EXTÉRIEUR | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au son de la 1^{re} cloche, j'arrête de jouer et je me dirige dans mon rang. ▪ À la 2^e cloche, je suis dans mon rang en silence. ▪ Je reste en file tout le long du déplacement. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je respecte l'espace personnel de chacun. ▪ Je marche sur les trottoirs. |
| | CORRIDORS ET ESCALIERS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je range mes effets personnels à mon crochet. ▪ Je circule avec une autorisation. ▪ Je m'habille rapidement. ▪ Je change mes chaussures en entrant et en sortant. ▪ Je monte et je descends une marche à la fois. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je respecte l'espace personnel de chacun. ▪ Je suis en silence aux entrées et sur les heures de cours. ▪ Je respecte l'environnement (décorations, œuvres d'art, noms aux crochets, peinture, etc.) ▪ Je circule à droite en marchant. ▪ Je garde le corridor dégagé. |
| | TOILETTES ET VESTIAIRES | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je vais à la toilette avant les cours et à la récréation. ▪ Je lave mes mains. ▪ Je me change rapidement sans perdre de temps. ▪ Je vais directement à l'endroit désigné sans perdre de temps. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je tire la chasse d'eau. ▪ Je respecte l'intimité des autres et la mienne. ▪ Je garde l'endroit propre. ▪ Je range mes effets personnels. |
| | COUR DE RÉCRÉATION ET TERRAIN MUNICIPAL | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je range le matériel que j'utilise. ▪ Je choisis une activité. ▪ Je m'engage à être actif/active pendant toute la récréation. ▪ Je reste à l'intérieur des limites. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je prends soin du matériel et des structures. ▪ J'ai un langage et des gestes respectueux. ▪ J'attends mon tour. ▪ Je lance et je botte les ballons de façon sécuritaire. ▪ Je suis visible de l'adulte en tout temps. |
| | BIBLIOTHÈQUE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je ramasse et je nettoie quand j'ai terminé. ▪ Je lis. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je prends soin du matériel. ▪ J'utilise le ton de voix demandé. ▪ Je remets mes livres à temps et en bon état. |
| | LOCAUX DE CLASSE ET DE SDG | <ul style="list-style-type: none"> ▪ J'arrive à temps. ▪ J'ai le matériel nécessaire et je l'utilise adéquatement. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je respecte les consignes de l'adulte. ▪ Je suis poli avec les autres. ▪ Je respecte le matériel. |

Actions lors d'un événement

- Lorsque le comportement d'un élève va à l'encontre des règles de vie ci-dessus, les intervenants informent les parents de l'élève de l'événement et des gestes de réparation et/ou des conséquences éducatives.
- Les manquements à ces règles sont consignés.
- En tout temps, les intervenants mettront en place des mesures de relation d'aide afin de permettre à l'enfant de modifier les comportements inacceptables. Si un comportement est répétitif, d'autres mesures seront prises afin de réguler la situation. Dans le cas où l'événement correspond à un événement d'intimidation ou de violence, les protocoles en place s'appliquent.
- Le personnel se réserve le droit en tout temps de changer d'intervention selon la gravité de l'événement et prévient la direction.



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026



COMPORTEMENT – MANQUEMENT MAJEUR

- Répond avec de l'impolitesse grave;
- Fait des crises de colère avec menace pour sa sécurité ou celle des autres;
- Adopte des comportements violents (bouscule, pousse, fait trébucher, donne des coups de poing ou de pied, lancer des objets, etc.);
- Vol et vandalisme;
- Est en possession d'objets dangereux;
- Intimidation/harcèlement;
- Menace de mort ou voie de fait;
- Fugue de l'école;
- Autres comportements illégaux ou qui comportent un enjeu de sécurité majeur.

L'élève qui aura un manquement majeur aura un carnet de suivis, les parents et la direction seront informés.

INFORMATIONS DIVERSES



HORAIRE DES BÂTISSSES

BÂTISSSE CAPS-DES-NEIGES 1 ET 2

Précolaire :

7 h 50 à 11 h 22
12 h 52 à 14 h 06

Primaire :

7 h 50 à 11 h 24
12 h 52 à 15 h 21

Récréations :

10 h 00 à 10 h 20
13 h 58 à 14 h 18

Respect de l'horaire

- Tous les élèves doivent respecter l'horaire régulier de l'école.

Surveillances aux entrées

- Les élèves ne fréquentant pas le service de garde se rendent sur la cour à partir de 7 h 40 le matin et 12 h 42 l'après-midi, car aucune surveillance n'est assurée par le personnel avant ces heures.

Départs et arrivées

- Pour des raisons de sécurité, l'école n'est pas responsable des élèves arrivant avant ces heures. S.V.P., utilisez la rue de l'Église pour les arrivées et les départs à Caps-des-Neiges I et le stationnement de l'église à Caps-des-Neiges II.



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026



RENDEZ-VOUS AVEC UN MEMBRE DE NOTRE ÉQUIPE

- Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant, un spécialiste ou la direction, **veuillez téléphoner pour prendre un rendez-vous**. S'il y a une urgence, présentez-vous au secrétariat.



ABSENCES

Absences de courte durée :

- Si votre enfant doit s'absenter ou que vous devez modifier son horaire, il faut toujours **aviser le secrétariat, le service de garde et l'enseignant(e)**.
- Si votre enfant est absent (maladie, rendez-vous, dentiste, autre), **prévenir l'école le plus tôt possible par téléphone ou par Mozaïk**. En tout temps, vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale.
- Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des cours, vous devez nous en informer selon les mêmes modalités que les absences. Nous vous prions d'éviter, si possible, les rendez-vous sur les heures de classe. Il est important d'éviter que votre enfant s'absente. Vous pouvez consulter le calendrier scolaire pour planifier vos rendez-vous lors des journées pédagogiques.

Absences de longue durée :

- Si votre enfant doit s'absenter plus d'une journée (voyage, compétitions sportives...), s.v.p. prendre entente au préalable avec l'enseignante afin de déterminer les modalités en lien avec la reprise du travail manqué.

SDG :

- Nous acceptons les demandes de changements à l'horaire **avant 10 h 30 le matin et 13 h 30 pour l'après-midi**.
- Donnez le nom de votre enfant, son degré ainsi que le motif et la durée de son absence. Les messages par papier ne sont plus acceptés.



MALADIE

- À l'école, si nous constatons qu'un enfant est malade, nous communiquerons avec vous ou une personne déjà identifiée afin qu'il retourne à la maison.
- Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (gastro-entérite, streptocoque, varicelle, 5e maladie, etc.) ou parasitaire (pédiculose, gale, etc.), les parents doivent aviser l'école.



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026



CAS D'URGENCE (BLESSURE, ACCIDENT)

- Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur la gravité, nous communiquerons avec vous ou une personne déjà identifiée pour venir chercher l'enfant.
- S'il était impossible de vous joindre et que la blessure nécessite un transport par ambulance ou par taxi, nous en ferons la demande et l'enfant sera accompagné d'un adulte. Dans une telle situation, il est très important que nous puissions vous joindre ou joindre une personne responsable de l'enfant en votre absence, **d'où l'importance de nous faire connaître un numéro de téléphone d'urgence sur la fiche urgence santé.**



TEMPÊTES ET FERMETURES D'URGENCE

- C'est le Centre de services scolaire qui prend la décision entre 6 h et 6 h 30 de fermer les établissements. Voici les trois sources officielles d'information :
 - Site Internet du Centre de services scolaire (www.cssps.gouv.qc.ca) ;
 - Page Facebook du Centre de services scolaire
 - Messagerie téléphonique du centre administratif du Centre de services scolaire (418) 666-4666 ou de l'école de votre enfant.
- Le service de garde demeure ouvert selon l'horaire habituel. La direction générale pourrait prendre la décision de le fermer. Il faut vérifier l'information auprès des sources ci-haut mentionnées.



TENUE VESTIMENTAIRE

- Elle doit être adaptée au contexte scolaire et les élèves doivent être vêtus décemment et proprement. Le personnel se donne le droit d'intervenir auprès de l'élève qui porte un vêtement qu'il juge inapproprié pour assurer le respect de soi et des autres.
- Les vêtements ne doivent pas être porteurs de messages violents, racistes, sexistes, vulgaires et agressifs ou faisant la promotion de produits illicites.
- Le port des bottes et de l'habit de neige est fortement recommandé en hiver.
- Chaque élève doit porter des chaussures pour circuler dans l'école autres que celles utilisées à l'extérieur lorsque la température l'oblige.
- En arrivant à son crochet, l'élève retire son couvre-chef.



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026



COLLATION

Compte tenu de la Politique de saines habitudes de vie, et des allergies sévères de certains de nos élèves :

- Tous les aliments contenant des arachides et des noix sont interdits ;
- La gomme et les friandises sont interdites sur la cour et à l'intérieur;
- Les enfants doivent apporter une collation saine (fruits, légumes et produits laitiers).



CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

- Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux visiteurs et aux parents de se présenter au secrétariat dès leur arrivée à l'école sur les heures de classe et à l'accueil du service de garde après les heures de classe.
- Il est interdit de circuler dans l'école sans autorisation.



CIRCULATION DANS LE STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

- À l'exception des membres du personnel, il est interdit de circuler en voiture dans le stationnement de l'école ou de s'y stationner. Vous pouvez utiliser les rues avoisinantes afin de vous stationner.



BRIS ET PERTE DE MATÉRIEL

- Lorsqu'un élève brise ou perd le matériel que l'école met à sa disposition, nous demandons un remboursement.



APPAREILS ÉLECTRONIQUES, OBJETS

- Les appareils électroniques personnels sont strictement interdits à moins d'une autorisation spéciale d'un intervenant du milieu scolaire.
- L'école ne se tient pas responsable des objets perdus, volés ou brisés.
- Pour éviter les malentendus et les disputes, il est strictement défendu de vendre ou d'échanger des objets.



INFORMATIONS DIVERSES

ANNÉE 2025-2026



BIBLIOTHÈQUE

- L'enfant transporte ses livres de bibliothèque dans son sac d'école ou dans un sac approprié afin de les protéger.
- Un montant d'argent sera exigé aux parents d'un élève qui aurait perdu ou détérioré un livre de la bibliothèque afin de le remplacer.



INFORMATIQUE

- L'utilisation du matériel informatique doit être en accord avec la politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications de l'école. L'utilisation des moyens de communication doit se faire dans le respect et dans un langage convenable.



VOUVOIEMENT

- Cette approche éducative est un moyen privilégié à l'école pour favoriser une relation de respect envers l'adulte. Les élèves doivent s'adresser à tous les adultes de l'école en utilisant monsieur ou madame devant le prénom.



DEVOIRS ET LEÇONS

- Les devoirs et les leçons permettent aux élèves de consolider leurs apprentissages. C'est pourquoi il est essentiel que les parents apportent un appui à la réalisation des devoirs et leçons.



COMMUNICATION AUX PARENTS

- Plusieurs lettres sont envoyées aux parents en cours d'année. Nous vous invitons à vérifier tous les jours le contenu du sac de votre enfant. Nous vous demandons de vérifier aussi vos courriels le plus souvent possibles. Nous communiquons avec vous par courriel ou via les moyens mis en place par l'enseignant(e) (ex. : ClassDojo...).



INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026

Mozaïk-Portail est une plateforme numérique qui vous permet d'accéder au dossier de votre enfant. Vous y trouverez ses données de transport, les états de compte, les bulletins et les communications, etc.



PORTAIL MOZAÏK

1. Vous devez vous rendre à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/>
2. Vous devez cliquer sur « se connecter » à droite de l'écran
3. Vous devez vous inscrire avec la même adresse courriel que vous avez *fournie* à l'école.
 - o Au premier accès, vous devez créer votre compte et faire le lien entre un code de réseau social ou vous créer un compte à partir d'une adresse courriel (que vous avez déjà fournie à l'école).
 - o Une fois que votre compte sera créé, pour les accès suivants, vous pourrez vous connecter directement à partir de votre compte social ou de votre adresse courriel selon ce que vous aurez choisi de créer lors de votre *premier accès*.
4. Vous avez maintenant accès au portail de votre enfant.

MOT DE PASSE OUBLIÉ :

Si vous avez oublié votre mot de passe ou si vous désirez le modifier, il est possible de le faire. Vous devrez cliquer sur « **Mot de passe oublié ?** »

Vous devrez ensuite inscrire une adresse courriel pour qu'un code de vérification vous soit retourné. Par la suite, vous devrez accéder à votre boîte courriel pour obtenir ce code de vérification et le saisir dans l'espace prévu. Le code devra être validé par le bouton "**Vérifier le code**".

Une autre page s'affichera : il faut confirmer l'adresse par le bouton "**Enregistrer**".

Finalement, vous inscrivez un mot de passe de votre choix, vous le confirmez et cliquez de nouveau sur "**Enregistrer**".



INFORMATIONS DIVERSES ANNÉE 2025-2026



SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Le service de garde ouvre ses portes dès 6 h 45 le matin et les ferme à 17 h 45, du lundi au vendredi.

Le service de garde est ouvert durant les journées pédagogiques. Ces journées peuvent être agrémentées d'activités spéciales et/ou de sorties divertissantes (pédagogiques, sportives ou culturelles).

Étant donné que certains enfants présentent des allergies sévères à certains produits, tous les aliments contenant des arachides et des noix sont interdits au service de garde ainsi que les friandises (chocolat, croustilles, bonbons, etc.). Les collations permises sont : fruits, légumes et produits laitiers.

Pour de plus amples informations au sujet du service de garde, communiquez avec le technicien aux numéros suivants : 418-821-8055 ou 418-821-8088.

Tous les enfants fréquentant l'école sont admissibles au service de garde. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible au service de garde ou au secrétariat.



RÈGLES DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Consultez le <https://www.cssps.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/transport-scolaire>



ENGAGEMENT 2025-2026



↳ **De l'élève :**

Je m'engage à respecter les valeurs de l'école. En tout temps, je serai engagé/engagée, respectueux/respectueuse et, ainsi, j'éprouverai du plaisir.



Signature de l'élève : _____

Date : _____

↳ **Du parent ou tuteur :**

Je confirme avoir lu la régie interne, incluant le SCP avec mon enfant.



Signature d'un parent ou tuteur : _____

Date : _____